



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 15 décembre 2022

POINT DE SITUATION SECHERESSE SUR LE DEPARTEMENT

Le Comité de Gestion de la Ressource en Eau (CGRE) d'Ille-et-Vilaine s'est à nouveau réuni le 7 décembre 2022, pour la 13^e fois depuis mi-mars, signe que la sécheresse s'inscrit au long cours cette année.

Lors de cette réunion présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Paul-Marie Claudon, Météo France a exposé la situation météorologique du département sur l'année en cours et notamment le mois de novembre. Depuis septembre 2021, tous les mois ont été déficitaires en pluie sauf octobre 2021, juin, septembre et novembre 2022, comme l'illustre l'histogramme de Météo France *dextra*. Les cours d'eau et les sols ont profité des pluies de novembre. En absence de pluie depuis une semaine, le débit des cours d'eau diminue, mais dans des proportions moindres que durant l'étiage du fait notamment d'une évapotranspiration plus faible.

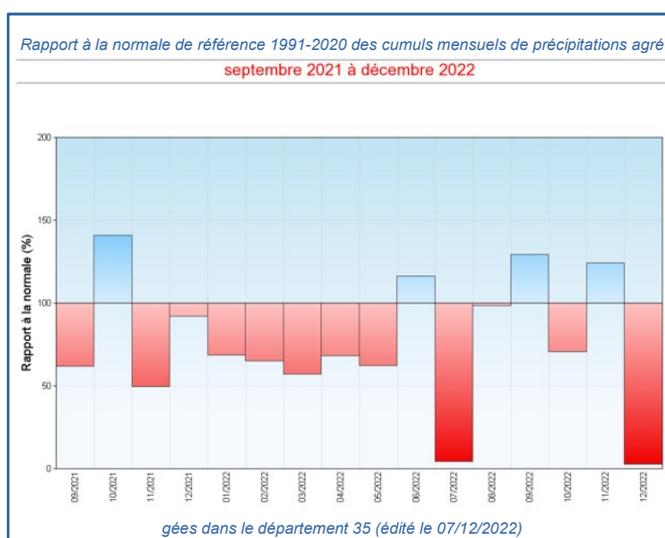
Le Syndicat Mixte de Gestion de l'eau potable d'Ille-et-Vilaine (SMG35) a présenté lors de cette réunion, l'état des ressources en eau utilisées pour la production d'eau potable alimentant le département. Les retenues d'eau du département ont commencé leur remplissage en novembre. Cependant, la cinétique de cette recharge est très inégale d'une retenue à l'autre et dépend fortement de la taille des bassins versants concernés. En outre, l'absence de pluie annoncée durant la première décennie de décembre peut ralentir cette dynamique.

Au vu de ces éléments, les membres du comité se sont accordés pour proposer de placer le département en situation de « vigilance » sécheresse et le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, a décidé de retenir cette proposition.

Bien que le niveau de sécheresse n'impose plus de restriction ou de limitation de l'usage de l'eau, le préfet invite les particuliers, industriels, collectivités, exploitants agricoles à poursuivre leurs efforts, de manière volontaire, de réduction de la consommation en eau.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que la reconstitution des réserves d'eau à un niveau suffisant pour l'année 2023 reste encore incertaine. Si l'hiver qui arrive s'avérait aussi sec que l'hiver 2022, la mise en place de mesures de restriction ou de limitation des usages de l'eau pourrait être précoce en 2023.

Le Comité de Gestion de la Ressource en Eau d'Ille-et-Vilaine se réunira courant janvier pour faire un point de situation sur la recharge hivernale des nappes et le remplissage des retenues d'eau.



**Service du cabinet
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 21 86 20 71

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr